



Lutte contre le frelon asiatique



Nouveau guide sur le frelon asiatique : « Mieux le connaître pour agir »

<https://www.unaf-apiculture.info/nouveau-guide-sur-le-frelon-asiatique-mieux-le-connaître-pour-agir/>

Plateforme de signalement des nids : <https://vb.eu.vade.virtualbrowser.com/vb/?https://lefrelon.com/>

Le Frelon Asiatique en France

Frelon asiatique, une espèce invasive, un véritable fléau pour nos abeilles.

Le frelon asiatique massacre les abeilles en grand nombre. D'une efficacité redoutable, il semble que rien ne puisse arrêter sa progression sur le territoire français et dans le monde entier où il gagne peu à peu du terrain.

Les origines de la menace

Originaire du nord de l'Inde, de la Chine et des montagnes d'Indonésie, cette espèce de frelon d'Asie est arrivée en France depuis 2004. Redoutable prédateur, cet insecte a envahi peu à peu le territoire français pour venir décimer des colonies entières d'abeilles et alarmer les apiculteurs qui se trouvent démunis face à l'ampleur du phénomène.

Ce redoutable nuisible à pattes jaunes aurait été introduit accidentellement dans l'hexagone, suite à une livraison de poteries chinoises dans la région du Lot-et-Garonne.

C'est en déballant cette livraison de poteries importées de Chine qu'une reine de cette espèce asiatique - restée jusqu'alors cachée pour l'hivernage - aurait été libérée et se serait enfuie. C'est à partir de cette seule et unique reine fécondée que la prolifération sur tout le territoire français a pu démarrer.



Ce phénomène invasif concernerait à ce jour la moitié de la surface de l'hexagone et il se serait propagé aussi dans d'autres pays d'Europe : Allemagne, Angleterre, Belgique, Italie, Espagne et Portugal.

Depuis 2016, Vespa Velutina Nigrithorax (le frelon à pattes jaunes) a été reconnu et classé comme nuisible par l'Union Européenne.

Le frelon asiatique est bien présent en France où il a notamment envahi la région Sud Rhône-Alpes, continuant à coloniser de nouvelles communes et de nouveaux départements.

A cause de conditions climatiques très favorables, le frelon a pu continuer de se multiplier dans certains départements du territoire français où il était déjà présent, apparaissant en parallèle dans d'autres départements, notamment dans la région de la Loire où un premier nid a été détruit, mais aussi dans le Rhône et l'Ain où des individus ont été découverts.

Comment agit cette espèce prédatrice ?

Si le Vespa velutina (nom scientifique donné à cette espèce) s'attaque à toutes sortes d'insectes, ce qui préoccupe particulièrement les éleveurs de ruches, c'est qu'il a élu l'abeille comme proie favorite, en raison de la grande concentration d'individus que lui offre la structure des colonies.

La technique d'attaque qu'utilise cette espèce de frelon consiste à se poster à l'entrée des ruches en position de vol stationnaire. Il se précipite ensuite sur les ouvrières alors que celles-ci sont chargées des provisions de pollen qu'elles viennent de récolter et qu'elles apportent à la ruche pour nourrir la colonie.

La tactique de combat du frelon exotique reste toujours la même : il tue les ouvrières qui transportent le pollen en leur sectionnant d'abord la tête grâce à ses puissantes mandibules, puis, se saisissant rapidement de sa proie, il l'emporte dans un arbre pour la dépecer, lui arrachant rapidement les pattes et les ailes. Alors qu'elle est encore toute chaude, il réduit sa victime en boulette qu'il amène jusqu'à son nid pour alimenter ses propres larves.

Le frelon exécute ses proies avec une dextérité et rapidité remarquable, quelques minutes seulement lui suffisent pour exécuter sa besogne. Une dizaine de frelons à peine suffit pour laminer une ruche entière.

Très tenace, le frelon s'avère capable d'absorber ainsi des couvains entiers (c'est-à-dire toute abeille en cours de développement : les oeufs, les larves et nymphes comprises), ce qui pourrait provoquer à long terme la ruine des apiculteurs, totalement démunis face à ce phénomène et déjà particulièrement frappés par la perte progressive de leurs cheptels principalement due à des problèmes environnementaux et à l'utilisation d'insecticides dans l'agriculture.

